

**Amendement 1****Emine Bozkurt, Tanja Fajon, Ana Gomes**

au nom du groupe S&amp;D

**Proposition de résolution****B7-0074/2014****Doris Pack**au nom de la commission des affaires étrangères  
sur le rapport de suivi 2013 concernant la Bosnie-Herzégovine**Proposition de résolution****Paragraphe 25***Proposition de résolution**Amendement*

25. s'inquiète de la persistance de la criminalité organisée, du blanchiment d'argent, de la traite des êtres humains et du trafic de drogue et de marchandises en l'absence d'institutions efficaces; salue la coopération engagée avec les pays voisins; demande des améliorations structurelles en matière de coopération entre les autorités douanières, la police et le ministère public, ainsi que la garantie d'un suivi judiciaire plus efficace; appelle de ses vœux le renforcement de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation systématiques de renseignements par les forces de l'ordre;

25. s'inquiète de la persistance de la criminalité organisée, du blanchiment d'argent, de la traite des êtres humains et du trafic de drogue et de marchandises en l'absence d'institutions efficaces; salue la coopération engagée avec les pays voisins ***et se félicite, à cet égard, de l'accord conclu entre la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie sur l'établissement d'un centre commun de coordination visant à renforcer la lutte contre la criminalité transfrontière;*** demande des améliorations structurelles en matière de coopération entre les autorités douanières, la police et le ministère public, ainsi que la garantie d'un suivi judiciaire plus efficace; appelle de ses vœux le renforcement de la collecte, de l'analyse et de l'utilisation systématiques de renseignements par les forces de l'ordre;

Or. en

**Amendement 2**

**Emine Bozkurt, Tanja Fajon, Ana Gomes**  
au nom du groupe S&D

**Proposition de résolution****B7-0074/2014****Doris Pack**

au nom de la commission des affaires étrangères  
sur le rapport de suivi 2013 concernant la Bosnie-Herzégovine

**Proposition de résolution****Paragraphe 29***Proposition de résolution**Amendement*

29. demande que des mesures soient prises pour garantir et promouvoir le pluralisme des médias; s'inquiète de la pression politique et financière croissante exercée sur les médias, ainsi que des menaces proférées à l'encontre de journalistes; insiste sur le fait qu'un environnement médiatique transparent et libre est essentiel à l'exercice de la liberté d'expression; demande des mesures créant un environnement de travail sûr pour les journalistes; demande instamment aux autorités de garantir l'indépendance politique, institutionnelle et financière des chaînes publiques dans le respect des lois concernées et d'achever la transition vers le numérique; demande qu'une action plus efficace soit entreprise afin de garantir, dans le service public de radiodiffusion, une exposition égale à l'information dans toutes les langues officielles, ainsi que l'égalité des droits pour tous les *peuples constituants*;

29. demande que des mesures soient prises pour garantir et promouvoir le pluralisme des médias; s'inquiète de la pression politique et financière croissante exercée sur les médias, ainsi que des menaces proférées à l'encontre de journalistes; insiste sur le fait qu'un environnement médiatique transparent et libre est essentiel à l'exercice de la liberté d'expression; demande des mesures créant un environnement de travail sûr pour les journalistes; demande instamment aux autorités de garantir l'indépendance politique, institutionnelle et financière des chaînes publiques dans le respect des lois concernées et d'achever la transition vers le numérique; demande qu'une action plus efficace soit entreprise afin de garantir, dans le service public de radiodiffusion, une exposition égale à l'information dans toutes les langues officielles, ainsi que l'égalité des droits pour tous les *citoyens sans distinction d'origine ethnique*;

Or. en

**Amendement 3**

**Emine Bozkurt, Tanja Fajon, Ana Gomes**  
au nom du groupe S&D

**Proposition de résolution****Doris Pack**

au nom de la commission des affaires étrangères  
sur le rapport de suivi 2013 concernant la Bosnie-Herzégovine

**B7-0074/2014****Proposition de résolution****Paragraphe 39***Proposition de résolution*

39. se félicite vivement des engagements pris par la Bosnie-Herzégovine et la Serbie pour renforcer leurs relations bilatérales, notamment par la signature d'accords d'extradition et de réadmission ainsi que d'un protocole sur la coopération dans la poursuite des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide; se félicite des accords frontaliers bilatéraux passés avec la Croatie; invite la Bosnie-Herzégovine à poursuivre sa coopération avec la Commission en ce qui concerne l'adaptation de l'accord intérimaire et de l'accord de stabilisation et d'association, notamment dans le domaine des échanges transfrontaliers, afin d'assurer **le maintien des flux commerciaux traditionnels entre** les États membres de l'Union **et** leurs partenaires de l'accord de libre-échange centre-européen; demande instamment à la Bosnie-Herzégovine d'accepter les documents de voyage des citoyens du Kosovo, afin que ces derniers puissent entrer dans le pays;

*Amendement*

39. se félicite vivement des engagements pris par la Bosnie-Herzégovine et la Serbie pour renforcer leurs relations bilatérales, notamment par la signature d'accords d'extradition et de réadmission ainsi que d'un protocole sur la coopération dans la poursuite des auteurs de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de génocide; se félicite des accords frontaliers bilatéraux passés avec la Croatie; invite la Bosnie-Herzégovine à poursuivre sa coopération avec la Commission en ce qui concerne l'adaptation de l'accord intérimaire et de l'accord de stabilisation et d'association, notamment dans le domaine des échanges transfrontaliers, afin d'assurer **que l'accord aura un caractère satisfaisant aussi bien pour** les États membres de l'Union **que pour** leurs partenaires de l'accord de libre-échange centre-européen; demande instamment à la Bosnie-Herzégovine d'accepter les documents de voyage des citoyens du Kosovo, afin que ces derniers puissent entrer dans le pays;

Or. en